



Unitaire 11

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC

Bimestriel N°98 Octobre-Novembre 2011 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)
Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE
fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé le 15/11/2011

Élections professionnelles : échec au ministre de l'Éducation, relancer la mobilisation.

En choisissant d'imposer le vote électronique, Luc CHATEL n'avait pas d'autre objectif que d'affaiblir la représentativité de la FSU. Il a manifestement échoué, car la FSU reste de loin la première fédération de l'Éducation nationale avec 40,6 % des voix. Le message est donc clair, et le pouvoir politique ne pourra l'ignorer.

Dans le département de l'Aude, avec 40,4% des voix, la FSU reste majoritaire en CTD, devant l'Unsa (32,9 %), mais perd un siège au profit de FO (8,9 %). En CAPD, le SNUipp-FSU (42,9 %) perd de peu (20 voix) la majorité au profit du SE-Unsa (45,1 %).

Mais on ne doit pas occulter un autre constat: celui de l'effondrement du taux de participation, qui fragilise la démocratie sociale et minimise la place de la FSU dans la Fonction publique d'État. Effondrement dont le ministère porte seul l'entière responsabilité.

Les conditions de ce scrutin sont inacceptables. Il serait inconcevable de renouveler l'expérience. Seul l'engagement des adhérents de la FSU dans le déroulement du scrutin, malgré les difficultés, a permis de faire échouer son projet.

Il n'en reste pas moins que la FSU a demandé une commission d'enquête parlementaire ou administrative. De nombreuses irrégularités ont entaché ce scrutin et la demande persistante de la FSU d'abandonner le vote électronique, suite aux expériences catastrophiques tentées dans quelques académies, s'est heurtée au refus du ministre.

Il y a belle lurette que Luc CHATEL s'assoit sur le dialogue social. Mais ça ne lui suffit pas. Il lui faut encore chercher à affaiblir l'organisation syndicale représentative dans l'Éducation nationale par tous les moyens afin de poursuivre la casse de ce service public, passage obligé pour répondre aux exigences des marchés financiers. Mais à quel prix ?

Les politiques d'austérité appliquées partout en Europe n'ont fait qu'enfoncer ces pays dans la crise. La Grèce et bientôt l'Italie en sont les derniers avatars.

Alors que le modèle allemand, tant vanté avec son faible déficit budgétaire, ses excédents commerciaux, son taux de croissance, a été construit sur la casse des acquis sociaux des travailleurs d'outre Rhin, les revenus du capital ont augmenté d'environ 300%, soit dix fois plus que ceux du travail...

Le deuxième plan de rigueur en deux mois de François FILLON veut suivre le même chemin. Mais déjà la Commission de Bruxelles demande à la France de nouvelles mesures d'austérité. L'agence de notation Standard & Poor's baisse « par erreur » la note de la France et l'AMF, « l'Autorité des Marchés Financiers », annonce l'ouverture d'une enquête.

Le scénario à la Grecque est en train de se propager en Europe. Le G20 de Cannes aura surtout servi à relancer un candidat-président dans les sondages.

Rester l'arme au pied pour les organisations syndicales dans l'attente de la campagne des présidentielles serait une grave erreur. Elles doivent rapidement appeler à la mobilisation contre les politiques d'austérité en France et en Europe.

Philippe DECHAUD

Siège social :
FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
Directeur de la
Publication
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0715 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2- Élections professionnelles dans le second degré.
- 3- Élections professionnelles dans le premier degré.
- 4- La FSU confirme sa première place dans la FPE. Soutien de la FSU 11 à Isabelle De Léon.
- 5- Pôle Emploi en grève le 14 novembre.
- 6- Christian LAVAL : l'école en jeu des nouvelles luttes de classes. « De quelle dette parle-t-on », Soirée de réflexion sur la dette.
- 7- RESF : cinq ans déjà. Drame de Béziers.
- 8- Nouveau plan de rigueur. Appel pour un audit citoyen de la dette.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

VENDREDI 18 NOVEMBRE,
À partir de 18 h 30,
Salle Joë Bousquet (ancienne Mairie)
CARCASSONNE
« De quelle dette parle-t-on ? »
avec
Mireille BRUYÈRE
et
François MORIN



Résultats des élections du 13 au 20 octobre 2011

Résultats des votes en CTA (Comité Technique Académique)

	Sièges	Variation	Votants	%
FSU	5	-1	6240	41,5%
UNSA	3	=	3686	24,5%
SGEN	0	=	624	4,1%
Sud	1	+1	1081	7,2%
FO	1	=	1756	11,7%
CGT	0	0	780	5,2%
UER	0	0	871	5,8%
			15038	

Résultats des votes en CTD (Comité Technique Départemental)

Département	Aude	Gard	Hérault	Lozère	P.O.
FSU	5	5	5	7	6
UNSA	4	3	3	3	2
FO	1	2	1		1
SUD			1		
UER					1

Le Snes renforcé dans le 2nd degré. La FSU confirmée comme 1^{ère} fédération de l'Éducation Nationale

Des résultats encourageants pour le Snes et la FSU qui montrent que la profession approuve massivement notre détermination à défendre notre métier et le Service Public d'Éducation, et à lutter pour une autre politique éducative. Mais ces résultats ne doivent en aucun cas faire oublier l'autre aspect de ces élections : la baisse très importante de la participation, due essentiellement au vote électronique imposé par le ministère malgré l'opposition de la majorité des organisations syndicales, et à sa mise en œuvre proche de l'improvisation.

Au final une participation en baisse de plus de 20% sur l'ensemble des scrutins par rapport aux élections (à l'urne) de 2008, avec un record pour les AED, dont la participation chute de plus de 40% en 2008 à... 8% en 2011. Un constat accablant pour le ministère qui a, une nouvelle fois, fait la preuve de son peu de souci pour la démocratie et de son acharnement à s'attaquer par tous les moyens au paritarisme et au rôle des élus des personnels.

Pour notre académie, sur l'ensemble des commissions (CAPA et CCP) où il était présent, le Snes obtient 50,5% des voix et progresse de 1% par rapport à 2008, loin devant l'Unsa (11,5%), les autres listes obtenant moins de 10% :

- 55,9% et 8 sièges sur 10 (+1) à la **Capa des agrégés**.
- 52,1% et 11 sièges (-1) sur 19 à la **Capa des certifiés**.
- 24,8% et 2 sièges sur 8 à celle des **Cpe**.
- 65,9% et 3 sièges (-1) sur 5 à celle des **Co-Psy et Dcio**.
- 34% et 2 sièges (+1) sur 3 à la CCP des contractuels et MA.
- 38,9% et 2 sièges (-1) sur 5 à la CCP des AED.

À noter aussi la progression du Snuep qui jusqu'ici n'avait aucun élu à la Capa des PLP et en obtient un.

Nationalement, le Snes obtient plus de 50% sur l'ensemble des CAPN.

Au CTA, la FSU obtient 41,5% des voix et 5 élus (-1) sur 10, loin devant l'Unsa, qui arrive en 2^{ème} position avec 24,5% et 3 élus, et FO (11,7% 1 élu), les autres listes (CGT, Sgen, Sud et UER) obtenant moins de 8%. Pour ce scrutin, les comparaisons avec 2008 sont des plus hasardeuses puisque c'est la première fois qu'il y a des élections au CTA, ce qui n'empêche pas certaines listes d'en faire... allègrement, et sans base de comparaison fiable. Cependant, la perte d'un siège au CTA (même s'il n'a manqué que 45 voix sur plus de 37000 inscrits) montre un léger tassement de la FSU, très probablement dans le 1^{er} degré. Nationalement, la FSU, avec 40,2% des voix au CTM, confirme une nouvelle fois sa place de première fédération de l'Éducation Nationale.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur voix et leur soutien au Snes et aux syndicats de la FSU, parfois au prix de longues confrontations avec un dispositif largement improvisé et une administration souvent dépassée, ainsi que toutes les militantes et militants qui ont consacré de très longues heures pour surmonter les nombreux obstacles placés par le ministère en travers de la voie de l'expression démocratique de notre profession.

**Premier degré :
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : NOUVEL ÉQUILIBRE DÉPARTEMENTAL**

Votes en CAPD

ACADEMIE	CATEGO	INSCR	VOTA	NULS	EXPRI	FSU	SGEN	FO	SE	SUD	CGT
Montpellier	CAPD 11	1 843	921	12	909	390	32	77	410		
Montpellier	CAPD 30	3 682	1 668	6	1 662	690	44	366	469	70	23
Montpellier	CAPD 34	5 273	2 271	33	2 238	928	47	105	868	290	
Montpellier	CAPD 48	452	296	4	292	169		34	89		
Montpellier	CAPD 66	2 379	1 169	17	1 152	727		23	296	70	36
Montpellier	Sièges CAPD 11					3			4		
Montpellier	Sièges CAPD 30					5		2	3		
Montpellier	Sièges CAPD 34					5			4	1	
Montpellier	Sièges CAPD 48					3			2		
Montpellier	Sièges CAPD 66					5			2		

Tout d'abord merci à toutes et à tous, à ceux et celles qui ont voté, à ceux et celles qui ont essayé. Nous vous remercions pour votre confiance, votre engagement et votre mobilisation.

Avec 42,90% des voix, le SNUipp de l'Aude marque un léger recul par rapport aux élections de 2008 (45,69%) et perd un siège en CAPD au profit du SE-Unsa (45,10%). 20 voix séparent nos deux organisations syndicales. FO et le Sgen-CFDT recueillent respectivement 8,47% et 3,52% des voix, relativement stables par rapport à 2008, et n'ont pas d'élus en CAPD.

Au niveau du Comité Technique Académique (CTA), premières élections dans ce domaine, la FSU obtient 46,8% des suffrages (5 sièges sur 10), l'Unsa 21% (3 sièges), FO 12,5% (1 siège), la CFDT 3,5% (0 siège), Sud 5,65% (1 siège), la CGT 2,02% (0 siège).

Pour le Comité Technique Départemental (CTD) de l'Aude, cela se traduit par 5 sièges pour la FSU, 4 sièges pour l'Unsa et 1 siège pour FO.

À l'échelon national, le SNUipp-FSU renforce sa représentativité au niveau des enseignants du premier degré (48,11%) ; en deuxième position, le SE-Unsa avec 25,30% des voix. **Quant à notre fédération, la FSU, elle conforte sa première place dans la fonction publique d'État.**

Le vendredi 21 octobre, le dépouillement des élections professionnelles à peine terminé, déjà **le ministère communiquait sur la baisse du taux de participation** des enseignants sans donner la moindre explication sur les raisons de cette baisse... **Pourtant, de nombreux dysfonctionnements sont remontés de tous les secteurs** empêchant nos collègues de pouvoir exercer ce droit fondamental : collègues ne figurant pas sur les listes, scrutins interdits à d'autres, problème de paramétrage des ordinateurs, « bug » et pannes informatiques diverses, notices de vote non reçues, mot de passe non envoyé même sur les boîtes professionnelles, erreurs d'adresses mails irréversibles...

La liste est longue et beaucoup de nos collègues ont fini par se résigner après plusieurs essais infructueux et n'ont pas voté, réduisant de fait, l'expression et la représentation de notre profession.

Le SNUipp et la FSU ont dès le début dénoncé vivement à tous les niveaux les modalités d'organisation de ces élections, imposées par le ministère. Cependant, malgré cette volonté du gouvernement à faire baisser la participation des enseignants, ces derniers, grâce à leur engagement, ont montré leur attachement au paritarisme et à leurs représentants dans les diverses instances. Ainsi, dans l'Aude, ce sont près de 50% des collègues qui ont réussi à surmonter les différents obstacles pour s'exprimer. Ceci constitue aussi un message fort, adressé au ministre, exigeant le respect des personnels et la nécessité d'un véritable dialogue social.

Dans un contexte paritaire difficile, les éluEs du SNUipp-FSU11 en CAPD (3 titulaires et 3 suppléantEs) comme nos représentantEs en CTA et en CTD, entendent bien remplir leurs engagements dans ces différentes assemblées, pour conserver transparence et équité, transmettre les informations à l'ensemble des collègues et porter loin nos mandats de transformation progressiste de l'École et de la société. C'est pour cela que, militants d'un syndicalisme de lutte et de revendications, nous continuerons à lier nos interventions en instances paritaires aux mobilisations de terrain et au nécessaire rapport de force à créer.

Pour les résultats détaillés départements par départements, d'autres analyses, ...rendez-vous sur le site du SNUipp-FSU : <http://www.snuipp.fr/Resultats-des-elections>

Élections à la Fonction publique d'État : la FSU confirme sa première place !

Les élections professionnelles dans la Fonction publique étaient un rendez-vous social majeur. Le vote direct des personnels aux comités techniques pour établir la représentativité des organisations syndicales, un élément fondamental du paysage syndical.

La FSU reste la première organisation de la Fonction publique d'État !

Pour autant, des dysfonctionnements graves sont apparus au cours de ces élections ne permettant pas à tous les personnels d'être représentés normalement. C'est particulièrement le cas à l'Éducation Nationale où des dizaines de milliers de personnels ont été empêchés de voter. Au total c'est une baisse de plus de 20 points de participation. La FSU attend les explications du Ministre de l'Éducation Nationale sur cette situation et demande une commission d'enquête. Par ailleurs, les élections ont dû être reportées à la Justice. Cela reste inacceptable.

Mais les personnels ont exprimé leur volonté de déjouer tous les

pièges du gouvernement. Aujourd'hui, la FSU confirme largement sa place de première organisation syndicale à l'Éducation Nationale et à l'Agriculture et elle progresse dans les autres ministères où elle a présenté des listes. Elle reste ainsi une force essentielle dans la Fonction publique pour représenter les personnels à tous les niveaux et porter leurs exigences.

Le contexte de crise économique et sociale pèse essentiellement sur les salariés. Le gouvernement remet en cause la Fonction Publique, dégradant chaque jour un peu plus la qualité des services aux publics et les conditions de travail des agents. Dans ce contexte, la FSU est déterminée à poursuivre avec tous les personnels dans la voie d'un syndicalisme unitaire d'action et de propositions pour donner un avenir à la Fonction Publique, à ses personnels et pour construire un avenir plus démocratique !

Pour finir, la FSU accroît sa représentativité dans la Fonction Publique d'État:

- Dans l'Éducation Natio-

nale, elle confirme sa place de première Fédération Syndicale avec une avance conséquente (plus du double de voix) par rapport à la seconde organisation syndicale. Elle totalise 7 sièges.

- Au ministère du Travail et de l'Emploi, la FSU progresse de 3,79 points et obtient 2 sièges.
- Au ministère de l'agriculture, la FSU est la première organisation avec 30,8% de voix, elle obtient donc 5 sièges.
- A l'écologie (MEDDTL), la FSU rentre à nouveau au ministère et elle acquiert 1 siège.
- Tout comme à la Caisse Des Dépôts et des Consignations où la FSU obtient un siège.
- Enfin, la FSU rentre au Comité Interministériel (santé-jeunesse, vie associative, solidarités, cohésion sociale, ville et sports) en obtenant un siège.

Soutien de la FSU11 à Isabelle DE LEON

Suite à une lettre courageuse et argumentée pour signifier son incapacité à pratiquer l'EID (Entretien d'Inscription Diagnostic) à l'issue d'une formation rapide et trop partielle, **Isabelle DE LEON Conseillère de l'agence Pôle Emploi de Toulouse Occitane**, a fait l'objet d'un blâme par sa hiérarchie.

Elle est de nouveau **convoquée le 13/10/2011*** devant la Direction Générale de Pôle emploi, en vue d'une sanction disciplinaire pour avoir défendu son métier, ses missions, les conditions dans lesquelles elle peut rendre un service de qualité aux demandeurs d'emploi et un véritable service public.

À de nombreuses reprises, le SNU Pôle Emploi FSU avait alerté sur les

Risques Psychosociaux via cette instance et le CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail). Une expertise sur la mise en place des sites mixtes a été diligentée par le CHSCT et les conclusions alarmantes n'ont malheureusement pas été suivies de faits concrets et d'engagements véritables de la Direction Régionale de Pôle Emploi.

On constate maintenant l'étendu du problème et l'augmentation des agressions physiques et verbales, des tentatives de suicide et un état d'épuisement général, à la fois psychique, émotionnel et mental qui guette chaque jour un peu plus l'ensemble des agents de Pôle Emploi. Mettre en place à marche forcée l'EID

comme ce fut le cas de la fusion des institutions qu'étaient l'ANPE et l'ASSEDIC sera grave de conséquences.

Pour protester contre la dégradation généralisée de tous les secteurs des services publics, Isabelle DE LEON a engagé une grève de la faim.

Comme les élu-es SNU Pôle Emploi FSU du Languedoc-Roussillon, la FSU11 tient à apporter solennellement son soutien à Isabelle de LEON dans sa démarche courageuse.

CDFD de la FSU11

** Depuis, Isabelle a été mutée sur une autre agence de Toulouse.*

Pôle Emploi : La coupe est pleine ! Préparons une mobilisation nationale !

La prise d'otages en Île de France a été mise, de façon spectaculaire, sur la scène médiatique la réalité des conditions de travail à Pôle Emploi sur l'ensemble du territoire : **Une situation de tension aux limites du supportable.** Il est temps de dire **STOP** et d'exiger auprès de la Direction des mesures concrètes et urgentes.

Il serait illusoire de serrer les dents et d'attendre, sans broncher, des jours meilleurs, car la crise économique est profonde et durable. Il est malheureusement certain que la France est à l'aube d'une récession économique, et qu'une vague supplémentaire de sans-emploi viendra (et vient déjà) frapper à la porte des agences de Pôle Emploi. Il faut donc se préparer à un chômage long et massif. Or, c'est exactement l'inverse que font le

gouvernement et la Direction Générale.

Sur l'air de « **Tout va très bien Madame la Marquise** », ils refusent toute augmentation de moyens et d'effectifs à Pôle Emploi, et continuent leur **aventureuse politique de fusion des métiers**, dont l'EID n'est que la première pierre. Cerise sur le gâteau, ils redoublent de **pression sur le personnel** par le déploiement d'outils de contrôle et d'indicateurs de « performance » dénués de toute pertinence.

Si rien ne vient contrarier cette politique irresponsable, c'est la désorganisation actuelle du réseau qui s'aggraverait encore, l'exaspération qui va se développer des deux côtés du guichet, avec la **montée de l'agressivité et des risques psychosociaux.**

Il est temps de dire **STOP** et de trouver des solutions. De nombreuses grèves locales ou régionales montrent que partout le personnel aspire à un mouvement national. Le SNU Pôle Emploi a décidé de contacter l'ensemble des organisations syndicales pour leur proposer l'organisation d'une **grève nationale re-conductible**, dans la première quinzaine de novembre, avant l'adoption du projet de loi de finances, qui va trancher sur les effectifs de Pôle Emploi.

Nous préconisons la mise en place d'un **PLAN D'URGENCE**, avec une plateforme nationale de revendications élaborées en commun, avec toutes celles et ceux qui s'engageront avec nous dans la lutte.

SNU Pôle Emploi : Appel à la grève le 14 novembre

**DEPART DE CHARPY : Un bilan de mandat éloquent !
5500 AGRESSIONS PAR AN à POLE EMPLOI,
1 AGRESSION TOUTES LES 20 MINUTES.
CA SUFFIT !!!**

Les personnels et usagers de POLE EMPLOI n'ont pas à subir les errements des politiques désastreuses menées depuis plusieurs années par nos dirigeants.

La dernière réponse de Charpy : « on lance une grande consultation sur la sécurité » (23/10/2011).

IL N'EST PLUS TEMPS DE CONSULTER ! IL FAUT AGIR !

Depuis 1 an l'ensemble des organisations syndicales présentes au CCE, en CHSCT, aux Comités d'établissement ont alerté tous les niveaux de l'Établissement et sont toutes d'accord sur les actions urgentes à mettre en œuvre :

- **Des effectifs supplémentaires accompagnés d'une cédésation de tous les précaires**
- **Des moyens en temps pour délivrer un véritable service public**
- **Le respect des filières et des métiers**
- **Le respect du code de déontologie des psychologues du travail**
- **La restauration de la double file à l'accueil**
- **Un moratoire sur les nouveaux modes organisationnels qui déstabilisent chaque jour notre travail**
 - ◆ **REPERE : comment diminuer les mètres carrés et préparer les mobilités forcées**
 - ◆ **GOA : comment mieux nous fliquer**
 - ◆ **ODIGO : comment déshumaniser**
 - ◆ **EID : comment diminuer les effectifs**
 - ◆ **REFERENCE : Comment virer les fonctions supports**

La crise est durable ; elle promet une nouvelle montée des inscriptions ; les conditions de travail se dégradent un peu plus chaque jour y compris pour les cadres qui souffrent d'injonctions paradoxales permanentes.

Les réponses sécuritaires ne pourront jamais remplacer une politique ambitieuse aux services des usagers.

- ◆ **Face à la diminution des dépenses de fonctionnement (10%) inscrite dans la loi d'orientation budgétaire 2011- 2013**
- ◆ **Face au gel des effectifs**
- ◆ **Face aux destructions programmées de nos métiers**
- ◆ **Pour peser sur le débat budgétaire parlementaire du 15 novembre relatif à la loi de finance**
- ◆ **Pour arrêter cette marche forcée qui nous mène droit dans le mur**
- ◆ **Pour stopper la mise en danger des personnels et des usagers**

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE DES LE 14 NOVEMBRE !

Le projet de loi de finances pour 2012 confirme les choix du gouvernement de poursuivre sa politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Ce qui se traduira, cette année encore par la suppression de plus de 30 000 postes, dont 14 000 postes dans l'Éducation nationale (5700 dans les écoles primaires, 6550 dans les collèges et lycées, 400 postes au sein des personnels administratifs...).

Mais depuis vingt ans, au delà de ces suppressions, l'école est l'objet d'un changement profond qui, au gré de mesures successives, la transforme en modèle éducatif de la Nouvelle école capitaliste.

De quoi s'agit-il ? Selon ce modèle, l'école a désormais une fonction qui se veut essentiellement économique. La connaissance est envisagée comme une valeur devant servir les intérêts du capital.

L'aspect le plus visible, c'est la transformation de l'enseignement en marché. On le voit avec la montée de l'industrie du soutien scolaire qui se nourrit de la dégradation de l'enseignement due à l'augmentation des effectifs par classes.

D'autre part, la norme sociale du capitalisme, basée sur la concurrence, devient la règle. On assiste ainsi à une « mise en marché » des services d'enseignement, avec des établissements « publics » qui tendent à fonctionner comme des entreprises privées. C'est vrai de plus en plus dans les collèges et lycées mis en concurrence par la suppression de la carte scolaire.

L'école au service des entreprises. De manière plus générale, ces systèmes éducatifs doivent rendre des services aux entreprises en étant directement soumis aux impératifs «d'employabilité». La Nouvelle école capitaliste se

structure donc non seulement comme un marché mais elle se met également au service des marchés ! La logique d'apprentissage par «compétences», développée actuellement dans les écoles, va dans ce sens. Ce sont des experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et de la Commission européenne qui ont défini ces niveaux d'employabilité, avec un niveau minimal appelé « socle commun de compétences » déterminant aujourd'hui les contenus d'enseignement.

L'école, un nouvel enjeu de la lutte des classes.

A cause de ces mutations, l'enseignement est devenu aujourd'hui un domaine hautement conflictuel. L'école est au centre des nouvelles luttes de classes. La grève du 27 septembre a été bien suivie et, pour la première fois, des organisations syndicales de l'enseignement privé ont parti-

cipé au mouvement.

Dès lors, que faire ?

On peut constater aujourd'hui l'absence d'un modèle alternatif crédible. Il faut donc réinventer une école démocratique et comprendre qu'elle ne pourra se déployer dans le cadre d'une société aussi inégalitaire. On voit aujourd'hui que la démocratie est menacée par la logique financière : ce sont des agences de notation qui imposent des politiques d'austérité à des dirigeants élus au profit des spéculateurs. L'école démocratique devra s'organiser autour de la lutte contre les inégalités scolaires, laquelle ne va pas sans une lutte contre les inégalités sociales. Cela signifie une refonte de la vie démocratique à l'intérieur de l'école elle-même. Ce qui implique une rupture avec le mode managérial du règne des petits chefs et des petits patrons...

Gilbert SARTORE

**Le collectif
« De quelle dette parle-t-on ? »**

**vous invite à venir réfléchir avec
Mireille BRUYÈRE**

chercheuse au CNRS, membre du conseil scientifique
d'ATTAC France et des Économistes Atterrés.

et

François MORIN

professeur de sciences économiques à l'Université de Toulouse I,
ancien membre du Conseil général de la Banque de France.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Salle Joë Bousquet (ancienne Mairie)

CARCASSONNE

à partir de 18 h 30

verre de l'amitié vers 21 h



SOLIDARITÉ : RESF 11, CINQ ANS DÉJÀ

C'est en juillet 2006 que le Réseau Éducation sans Frontières de l'Aude (RESF 11) a organisé son premier parrainage d'enfants sans papiers. Et depuis, la mobilisation s'est poursuivie. Au départ, nous pensions que tous les sans-papiers seraient régularisés. Mais rapidement nous nous sommes heurtés à un empilement de nouvelles lois, de plus en plus régressives et répressives. Les tracasseries administratives se sont multipliées, les mises en rétention ont été plus fréquentes. On a donc décidé de descendre dans la rue et de manifester.

Ainsi sont nés les mercredis - lumière, qui se formaient tous les mercredis soirs à Carcassonne. Depuis 2009, les militants et sympathisants de la cause des sans papiers se retrouvent tous les 1^{er} et 3^{ième} mercredis du mois à Carcassonne pour des rassemblements et des cercles du silence, place Carnot. Cette forme de protestation silencieuse a permis de sensibiliser de nombreuses personnes.

À ce jour, RESF 11 a accompagné plus de 45 familles vers la régularisation. Tel est le bilan de cinq ans d'action. Aujourd'hui, six familles sont en attente d'une réponse de l'État et cinq autres vont être parrainées.

Devant la politique nationale que le gouvernement continue de durcir, la mobilisation est plus que

jamais de rigueur. Tous les dossiers semblent bloqués depuis le début de l'année. Et la fin de l'année promet d'être tendue afin de satisfaire aux quotas en matière d'expulsions. Depuis le discours de Grenoble, les Roms sont dans l'œil du cyclone alors que ce sont des citoyens européens qui ont, le plus souvent, le droit de circuler librement.

L'épisode de l'intervention policière du pont de l'Avenir à Carcassonne au cours duquel une femme et sa petite fille ont été mises en centre de rétention en est l'illustration. Suite à l'intervention de RESF 11 et de la Cimade auprès du centre de Cornebarrieu, ces deux personnes ont été libérées dans les trois jours qui ont suivi leur arrestation.

Fort de quelque 200 sympathisants et de sa vingtaine de membres actifs, RESF 11 poursuit son action et fait appel à de nouveaux volontaires afin que des bénévoles continuent à parrainer des enfants de sans papiers. À travers des pétitions, RESF 11 informe la population dont il attend un soutien actif, ainsi qu'un soutien financier, en particulier, lors des soirées animées gratuitement par des artistes engagés. RESF et la Coordination pour le Droit d'Asile sont bien la preuve vivante que la solidarité n'est pas un vain mot dans ce département.

Contact : resf11@gmail.com

Drame de Béziers : communiqué de presse du Snes*

17 / 10 / 2011

Le décès à Béziers de notre collègue de mathématiques, consécutif à son immolation par le feu dans l'enceinte de son lycée, provoque une très vive émotion et une très grande tristesse dans toute la profession. Le SNES, le SNEP et le SNUEP tiennent à exprimer leur solidarité avec la famille, les proches, tous ceux qui ont connu cette collègue et s'associent à leur douleur.

Ils rappellent au Ministre de l'Éducation leur demande de temps de débat dans les établissements à la rentrée des congés de Toussaint afin de permettre aux personnels de confronter ensemble leurs analyses des problèmes professionnels, des évolutions du métier et des conditions de travail et de porter des propositions d'amélioration.

Ce drame a entraîné des réactions nombreuses qui attestent d'un malaise grandissant des enseignants, trop souvent confrontés à un déni de leur professionnalité, ayant de moins en moins de prise sur un travail saturé de prescriptions et d'injonctions. Entre les réformes contestées, les manques en matière de formation, la dégradation des conditions de travail et les pressions des hiérarchies, c'est bien toute une profession qui est sujette aux tensions, un problème collectif qu'il faut traiter.

Les syndicats du second degré de la FSU appellent de ce fait l'ensemble des personnels des collèges et lycées à manifester leur sympathie envers notre collègue et sa famille en se réunissant en salle des professeurs et en observant mercredi matin prochain une minute de silence en salle des professeurs avant de prendre en charge les élèves, et à exiger du ministre une demi-journée banalisée de concertation.

Redonner aux enseignants et aux autres personnels de l'éducation nationale la maîtrise de leur métier, permettre la construction de véritables collectifs de travail rompant l'isolement des individus, apporter aide et soutien aux équipes plutôt que de pratiquer l'autoritarisme et d'encourager les formes de concurrence sont aujourd'hui des nécessités. Le gouvernement, l'institution doivent l'entendre.

* La FSU 34 a demandé au Recteur de réunir rapidement le nouveau CHSCT sur les conditions de travail dans les établissements.

Nouveau plan de rigueur : le gouvernement persiste et signe !

Après le G20 qui n'a eu pour seuls objectifs que de faire plier la Grèce et de « rassurer » les marchés, la situation économique et sociale reste inquiétante en Europe. La fuite en avant des États consistant à sabrer dans les dépenses publiques, aggrave la situation. Dans tous les pays les craintes des citoyens et leur opposition aux plans d'austérité face à l'avenir ne cessent de grandir.

En France le gouvernement présente aujourd'hui son nouveau plan de rigueur, le deuxième en à peine deux mois... Tout en fragilisant l'économie, ces plans sont fondés sur le même principe aussi inefficace qu'injuste qui consiste à faire porter les efforts essentiellement sur les salariés. En accélérant la réforme des retraites, en limitant la progression des dépenses de santé, en poursuivant la réduction des dépenses de l'État, en mettant en cause le financement des collectivités locales, ce sont effectivement les salariés, du public comme du privé, les chômeurs, les jeunes et les retraités, qui sont mis à contribution sans distinction du niveau des revenus ce qui aggravera encore les inégalités. La désindexation partielle des prestations amènera une nouvelle dégradation du niveau de vie des familles les plus modestes et des privés d'emploi.

A l'opposé de mesures injustes et brutales, la FSU continue d'affirmer qu'il faut envisager des mesures structurelles permettant à terme une réelle sortie de crise : une réforme de grande ampleur de la fiscalité, la relance de l'emploi et l'augmentation des salaires. Les services publics et la Fonction publique sont des leviers pour sortir de la crise et non des boulets financiers, comme le prétend le gouvernement. Il faut stopper la suppression des emplois publics, mettre en œuvre une politique industrielle créatrice d'emplois dans le cadre de la transition écologique, revenir sur les niches les plus importantes, défiscaliser les heures supplémentaires, revenir sur le crédit impôt recherche, mettre en place un contrôle public de l'activité des banques pour les recentrer sur les prêts et investissements utiles, et permettre à la BCE de prêter aux États en lieu et place des banques privées. C'est une question de justice sociale mais aussi d'efficacité.

La FSU demande que les organisations syndicales soient consultées sur la situation économique et sociale de notre pays.

Elle appelle les salariés, les chômeurs et les jeunes à se rassembler et à agir pour faire face à cette situation.

Appel pour un audit citoyen de la dette publique

Écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence... Retraites, chômage, culture, environnement... nous vivons tous au quotidien l'austérité budgétaire et le pire est à venir. « Nous vivons au-dessus de nos moyens », telle est la rengaine que l'on nous ressasse dans les grands médias. Maintenant « il faut rembourser la dette », nous répète-t-on matin et soir. « On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, le triple A de la France ».

Nous refusons ces discours culpabilisateurs. Nous ne voulons pas assister en spectateurs à la remise en cause de tout ce qui rendait encore vivables nos sociétés, en France et en Europe. Avons-nous trop dépensé pour l'école et la santé, ou bien les cadeaux fiscaux et sociaux depuis 20 ans ont-ils asséché les budgets ? Cette dette a-t-elle été tout entière contractée dans l'intérêt général, ou bien peut-elle être considérée en partie comme illégitime ? Qui détient ses titres et profite de l'austérité ? Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors que celles-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne ?

Nous refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un vaste débat démocratique qui décidera de notre avenir commun.

En fin de compte, ne sommes-nous plus que des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, ou bien encore des citoyens, capables de délibérer ensemble de notre avenir ?

Nous nous mobilisons dans nos villes, nos quartiers, nos villages, nos lieux de travail, en lançant un vaste audit citoyen de la dette publique. Nous créons au plan national et local des collectifs pour un audit citoyen, avec nos syndicats et associations, avec des experts indépendants, avec nos collègues, nos voisins et concitoyens. Nous allons prendre en main nos affaires, pour que revive la démocratie.

Pour signer l'appel en ligne : www.audit-citoyen.org/